2005B 14271

SAS ABAJOUR
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 39.000 euros
Siège social : 26, rue Duvivier 75007 PARIS
RCS PARIS : 483.511. 572

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
I
- 2 OCT. 2007 R

N° DE DÉPOT 8667L

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2007

L'an deux mille sept, et le six juillet, les associés se sont réunis 26 rue Duvivier 75007 PARIS, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence effectuée par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

Monsieur François GILBERT, propriétaire de huit cent actions, ci800 actions.

Monsieur Nicolas COUAGNON, propriétaire de deux cent actions, ci200 actions

Total des actions des associés présents ou représentés : 1.000 actions sur les 1.000 actions composant le capital social.

Monsieur François GILBERT préside la séance en qualité de président.

Le Président constate que les associés présents et représentés possèdent 1.000 actions, soit plus des trois quart des actions composant le capital social ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

– les copies des lettres de convocation ;
– la feuille de présence ;
– le rapport du Président ;
– le texte des projets de résolutions.

Puis le Président déclare tous les documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

– Remplace ment des Commissaires aux comptes.
– Pouvoirs en vue des formalités.

FG

Puis le Président donne lecture du rapport du Président et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, prenant acte de la démission du Commissaire aux comptes titulaire, Madame Stéphanie FESTOU, et de la démission du Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Michaël FONTAINE, décide de nommer en remplacement :

– La société AUDIT & STRATEGY, société à responsabilité limitée, au capital de 20.000 euros, société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie régionale de Paris, dont le siège sociale est au 47 rue de la Beauderie, 77173 CHEVRY COSSIGNY, inscrite au RCS de MELUN sous le numéro : SIRET 453 196 263 00017, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire,

Ainsi que :

– Madame Laure PAZERY épouse GUERCI, née le 14 septembre 1966 à Paris (16ème), demeurant 37 avenue Alphand 94160 SAINT MANDE, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes suppléant,

Pour la durée restant à courir des mandats de leurs prédécesseurs.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

François GILERT
Président

ABAJOUR
S.A.S. au capital de ~~39 000~~ €
26, rue Duvivier - 75007 PARIS
Tél. 01 47 05 68 59 - Fax 01 47 05 75 27
SIRET 483 511 572 00016 - APE 524 J